

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 06731

Numéro SIREN : 500 459 896

Nom ou dénomination : 101 SECURITE PRIVEE

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2018 sous le numéro de dépôt 47937

28 NOV. 2018

page 1

101 SECURITE**BILAN ACTIF**

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

DEPOT N° 47937

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	990,00	990,00				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	30 937,57	21 184,72	9 752,85	1,30	20 536,85	2,73
Immobilisations en cours	6 202,08		6 202,08	0,83		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1,00		1,00	0,00	1,00	0,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 794,02		1 794,02	0,24	1 764,48	0,23
TOTAL (I)	39 924,67	22 174,72	17 749,95	2,37	22 302,33	2,97
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	373 325,59		373 325,59	49,80	459 229,28	61,09
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	311,61		311,61	0,04	2 149,90	0,29
. Personnel	675,47		675,47	0,09	1 541,57	0,21
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 188,00		6 188,00	0,83	16 408,00	2,18
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 732,43		19 732,43	2,63	2 725,23	0,36
. Autres					1 386,55	0,18
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	327 341,48		327 341,48	43,67	235 916,09	31,39
Charges constatées d'avance	4 335,78		4 335,78	0,58	10 007,91	1,33
TOTAL (II)	731 910,36		731 910,36	97,63	729 364,53	97,03
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	771 835,03	22 174,72	749 660,31	100,00	751 666,86	100,00

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	24 000,00	3,20
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation	2 400,00	0,32
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	85 035,57	11,34
Report à nouveau	103 277,05	13,78
Résultat de l'exercice	158 907,55	21,20
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	TOTAL(I)	373 620,17
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
	TOTAL(II)	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	TOTAL (III)	
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	3 987,67	0,53
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 298,48	15,78
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	81 032,70	10,81
. Organismes sociaux	57 033,76	7,61
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	83 007,30	11,07
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	11 804,18	1,57
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 876,05	2,78
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	TOTAL(IV)	376 040,14
Ecart de conversion passif		(V)
	TOTAL PASSIF (I à V)	749 660,31
		100,00
		751 666,86
		100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			359,81	0,02	-359 -100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 265,02	0,06	3 000,00	0,14	-1 735 -57,82
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)	1 265,02	0,06	3 359,81	0,15	-2 094 -62,33
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 415,23	0,07	18 893,89	0,86	-17 478 -92,50
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 396,00	0,17			3 396 N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 811,23	0,24	18 893,89	0,86	-14 082 -74,53
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 546,21	-0,17	-15 534,08	-0,69	11 988 77,17
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)	45 950,00	2,33	21 147,00	0,96	24 803 117,29
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 004 121,02	101,72	2 212 739,16	100,28	-208 618 -9,42
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 845 213,47	93,65	2 136 811,27	96,84	-291 598 -13,64
RÉSULTAT NET	158 907,55 <i>Bénéfice</i>	8,07	75 927,89 <i>Bénéfice</i>	3,44	82 980 109,29
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

BILAN ACTIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
205000 LOGICIELS	990,00	990,00	990,00	0,13	990,00	0,13
280500 AMORT.CONC.BREVETS LICENCES		990,00	-990,00	-0,12	-990,00	-0,12
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	30 937,57	21 184,72	9 752,85	1,30	20 536,85	2,73
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	12 945,39		12 945,39	1,73	21 435,39	2,85
218300 MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	16 373,56		16 373,56	2,18	16 373,56	2,18
218400 MOBILIER	1 618,62		1 618,62	0,22	1 618,62	0,22
281820 AMORT.MAT DE TRANSPORT		7 359,22	-7 359,22	-0,97	-6 779,36	-0,89
281830 AMORT.MAT.BUREAU &INFORMATIQUE		12 661,01	-12 661,01	-1,68	-11 108,73	-1,47
281840 AMORT. MOBILIER		1 164,49	-1 164,49	-0,15	-1 002,63	-0,12
Immobilisations en cours	6 202,08		6 202,08	0,83		
231000 TRAVAUX EN COURS	6 202,08		6 202,08	0,83		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1,00		1,00	0,00	1,00	0,00
261000 TITRES 2ST	1,00		1,00	0,00	1,00	0,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 794,02		1 794,02	0,24	1 764,48	0,23
275100 DEPOTS VERSES	1 794,02		1 794,02	0,24	1 764,48	0,23
TOTAL (I)	39 924,67	22 174,72	17 749,95	2,37	22 302,33	2,97
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	373 325,59		373 325,59	49,80	459 229,28	61,09
411000 CLIENTS FRANCE COLLECTIF	373 175,59		373 175,59	49,78	486 098,14	64,67
419100 ACOMPTE SUR PRESTATIONS	150,00		150,00	0,02	-26 868,86	-3,56
491000 PROV. DEPRECiations CLIENTS						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	311,61		311,61	0,04	2 149,90	0,29
401000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	311,61		311,61	0,04	2 149,90	0,29
. Personnel	675,47		675,47	0,09	1 541,57	0,21
421000 REMUNERATIONS	675,47		675,47	0,09	1 541,57	0,21
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 188,00		6 188,00	0,83	16 408,00	2,18
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	6 188,00		6 188,00	0,83	16 408,00	2,18

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

BILAN ACTIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 732,43		19 732,43	2,63	2 725,23	0,36
445620 TVA DEDUCTIBLE S/IMMOBILISATIONS	1 240,42		1 240,42	0,17		
445660 ETAT TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	17 076,02		17 076,02	2,28	2 064,97	0,27
445860 TVA S/FACT NON PARVENUES	1 415,99		1 415,99	0,19	660,26	0,09
. Autres					1 386,55	0,18
467110 CB G.S					1 386,55	0,18
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités						
512000 C/C	327 341,48		327 341,48	43,67	235 916,09	31,39
Charges constatées d'avance						
486000 CHARGES CONST. D'AVANCE	327 341,48		327 341,48	43,67	235 916,09	31,39
	4 335,78		4 335,78	0,58	10 007,91	1,33
	4 335,78		4 335,78	0,58	10 007,91	1,33
	TOTAL (II)	731 910,36			729 364,53	97,63
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)					
Primes de remboursement des obligations	(IV)					
Ecarts de conversion actif	(V)					
	TOTAL ACTIF (0 à V)	771 835,03	22 174,72		749 660,31	100,00
					751 666,86	100,00

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

BILAN PASSIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		
	24 000,00	3,20	24 000,00	3,19	
Capitaux propres					
Capital social ou individuel (dont versé :)	24 000,00	3,20	24 000,00	3,19	
101000 CAPITAL	24 000,00	3,20	24 000,00	3,19	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation	2 400,00	0,32	600,00	0,08	
Réserve légale	2 400,00	0,32	600,00	0,08	
106110 RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées	85 035,57	11,34	85 035,57	11,31	
Autres réserves	85 035,57	11,34	85 035,57	11,31	
106880 AUTRES RESERVES					
Report à nouveau	103 277,05	13,78	88 321,16	11,75	
110000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR					
Résultat de l'exercice	158 907,55	21,20	75 927,89	10,10	
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
	TOTAL(I)	373 620,17	49,84	273 884,62	36,44
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
	TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
	TOTAL (III)				
Emprunts et dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres Emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
. Emprunts					
. Découverts, concours bancaires					
Emprunts et dettes financières diverses					
. Divers	3 987,67	0,53	48 966,65	6,51	
. Associés	3 987,67	0,53	41 529,20	5,52	
455000 CCT GROSS			7 437,45	0,99	
455100 CCT MEZGUINI					
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
419100 ACOMPTE SUR PRESTATIONS			44 447,42	5,91	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			44 447,42	5,91	
401000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	118 298,48	15,78	85 999,26	11,44	
408100 FOURN FACT NON PARVENUES	109 802,50	14,65	84 919,26	11,30	
Dettes fiscales et sociales			8 495,98	0,14	
. Personnel	81 032,70	10,81	118 076,53	15,71	
421003 REMUNERATIONS MARS	34 575,70	4,61	45 100,21	6,00	
428200 PROVISIONS CP	44 357,00	5,92	54 864,00	7,30	
428600 SALAIRES A VERSER	2 100,00	0,28	18 112,32	2,41	
. Organismes sociaux	57 033,76	7,61	73 204,58	9,74	
431000 SECURITE SOCIALE	17 530,15	2,34	25 490,00	3,39	
437200 AG2R	11,86	0,00	1 445,38	0,19	
437300 HUMANIS	18 948,97	2,53	12 237,64	1,63	

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

BILAN PASSIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)
438200 CHGS SOC S/CP	17 742,00	21 945,00
438600 CHARGES SOCIALES A PAYER	2 800,78	12 086,56
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	83 007,30	91 630,05
445510 TVA A DECAISSE	21 326,00	2 857,00
445720 TVA COLLECTEE 20 %	61 681,30	88 773,05
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	11 804,18	9 704,96
447120 CNPAS 20%	7 591,18	1 491,96
448600 CHARGES A PAYER	4 213,00	8 213,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 876,05	5 752,79
411000 CLIENTS FRANCE COLLECTIF	12 683,11	0,77
467001 SAISIES ARRET	6 523,18	
467110 CB G.S	1 467,33	
468600 CHARGES A PAYER	202,43	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	TOTAL(IV)	376 040,14
Ecart de conversion passif	(V)	50,16
	TOTAL PASSIF (I à V)	749 660,31
	100,00	100,00
		751 666,86
		63,56

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	1 970 318,58		1 970 318,58	100,00	2 206 601,89	100,00	-236 283	-10,70
706000 PRESTATIONS DE SERVICES					-28 147,29	-1,27	28 147	-100,00
706020 PRESTATIONS 20%	1 970 318,58		1 970 318,58	100,00	2 234 749,18	101,28	-264 431	-11,82
Chiffres d'Affaires Nets	1 970 318,58		1 970 318,58	100,00	2 206 601,89	100,00	-236 283	-10,70

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
781740 REPRISE PROVISION CREANCES DOUTEUSES	32 476,57	1,65	2 696,94	0,12	29 780	N/S		
791000 TRANSFERT DE CHARGES	26 868,86	1,36			26 868	N/S		
Autres produits	5 607,71	0,28	2 696,94	0,12	2 911	107,97		
758000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	31,31	0,00	51,42	0,00	-20	-39,21		
	31,31	0,00	51,42	0,00	-20	-39,21		
Total des produits d'exploitation (I)	2 002 826,46	101,65	2 209 350,25	100,12	-206 524	-9,34		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes	929 552,14	47,18	1 107 056,28	50,17	-177 504	-16,02		
606300 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT	3 116,92	0,16	2 243,50	0,10	873	38,92		
606400 ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES	2 446,53	0,12	3 760,33	0,17	-1 314	-34,94		
611000 SOUS TRAITANCE GENERALE	785 789,47	39,88	925 187,17	41,93	-139 398	-15,06		
613000 LOCATIONS	10 200,00	0,52	9 600,00	0,44	600	6,25		
613100 LOCATIONS SHUGARD	1 880,00	0,10	1 920,00	0,09	-40	-2,07		
613510 LOCATIONS VEHICULE			192,00	0,01	-192	-100,00		
614000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	2 040,00	0,10	1 920,00	0,09	120	6,25		
615510 ENTRETIEN VEHICULE	5 310,36	0,27	4 766,43	0,22	544	11,41		
615520 ENTRETIEN VEHICULE UTILITAIRE			506,92	0,02	-506	-100,00		
615600 MAINTENANCE INFORMATIQUE	6 232,92	0,32	6 712,59	0,30	-480	-7,14		
616000 PRIMES D'ASSURANCES	10 344,96	0,52	9 518,03	0,43	826	8,68		
618300 DOCUMENTATIONS	156,00	0,01			156	N/S		
622200 COMMISSIONS	46 945,03	2,38	69 048,36	3,13	-22 103	-32,00		
622600 HONORAIRES COMPTABLES	7 040,75	0,36	7 572,17	0,34	-532	-7,02		
622610 HONORAIRES AVOCATS	3 421,48	0,17	10 346,72	0,47	-6 925	-66,92		
622620 HONORAIRES ADMINISTRATIFS			10 646,83	0,48	-10 646	-100,00		
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	99,20	0,01	215,24	0,01	-116	-53,94		
623100 PUBLICITE ANNONCES	24,50	0,00			24	N/S		
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE	1 690,75	0,09	936,80	0,04	754	80,56		
625100 FRAIS GROSS	868,97	0,04	524,52	0,02	344	65,65		
625101 FRAIS DEPLACEMENT	9 450,90	0,48	782,93	0,04	8 668	N/S		
625110 FRAIS TOTAL	14 929,99	0,76	14 922,82	0,68	7	0,05		
625120 FRAIS MEZGUINI			7 437,45	0,34	-7 437	-100,00		
625700 RECEPTIONS	9 759,96	0,50	7 908,64	0,36	1 851	23,41		
626000 FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS	4 813,25	0,24	5 963,39	0,27	-1 150	-19,28		
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	2 990,20	0,15	4 423,44	0,20	-1 433	-32,39		
Impôts, taxes et versements assimilés	24 707,76	1,25	31 642,39	1,43	-6 935	-21,91		
631200 IMPOTS TAXE APPRENTISSAGE	3 876,28	0,20	4 935,85	0,22	-1 059	-21,45		
631300 IMPOTS PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CONTINU	7 741,48	0,39	9 296,99	0,42	-1 555	-16,72		
631320 CONTRIBUTION CDD 1%			-18,16	0,00	18	-100,00		
631400 EFFORT CONSTRUCTION	2 163,00	0,11	2 436,50	0,11	-273	-11,20		
631800 TAXE HANDICAPE			-7,20	0,00	7	-100,00		

COMpte DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMpte DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
633000 FORMATION CONTINUE FCP	2 300,00	0,12	95,00	0,00	2 205
635115 CONTR.FONCIERE ENTREPRISE	1 368,00	0,07	1 924,75	0,09	-556 -28,89
635125 CVAE			3 790,00	0,17	-3 790 -100,00
635140 IMPOTS TAXE S/VEHICULES SOCIETES	7 259,00	0,37	4 825,00	0,22	2 434 50,45
635800 IMPOTS AUTRES DROITS			313,66	0,01	-313 -100,00
637810 CSG DEDUCTIBLE			2 582,00	0,12	-2 582 -100,00
637820 CSG NON DEDUCTIBLE			1 468,00	0,07	-1 468 -100,00
Salaires et traitements	657 530,73	33,37	758 780,94	34,39	-101 250 -13,33
641000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	613 467,40	31,14	672 684,06	30,49	-59 217 -8,79
641200 PERS CONGES PAYES	-10 507,00	-0,52	12 780,89	0,58	-23 287 -182,20
641400 PERS INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	7 564,62	0,38	18 653,16	0,85	-11 089 -59,44
641420 INDEMNITES PANIERS	10 997,23	0,56	15 945,36	0,72	-4 948 -31,02
641430 PRIMES DE CHIEN	8,48	0,00	317,47	0,01	-309 -97,47
644000 REMUNERATION GERANCE	36 000,00	1,83	38 400,00	1,74	-2 400 -6,24
Charges sociales	176 619,52	8,96	192 931,95	8,74	-16 312 -8,44
645100 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	121 972,13	6,19	137 359,57	6,22	-15 387 -11,19
645200 PERS COTISATIONS AUX PREVOYANCES	4 925,52	0,25	4 225,26	0,19	700 16,57
645300 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	41 901,53	2,13	33 227,17	1,51	8 674 26,11
645400 PERS COTISATIONS AUX ASSEDIC	27 081,53	1,37	31 289,10	1,42	-4 208 -13,44
645800 CHARGES SOC. S/CP	-3 783,00	-0,18	2 977,42	0,13	-6 760 -227,06
646000 COTISATIONS RSI	13 509,00	0,69	15 443,00	0,70	-1 934 -12,51
646400 MADELIN SANTE	1 248,29	0,06	777,15	0,04	471 60,62
646401 MADELIN RETRAITE	7 203,00	0,37			7 203 N/S
646402 MADELIN PREVOYANCE	1 845,82	0,09			1 845 N/S
647000 VETEMENTS DE TRAVAIL	501,70	0,03	1 695,78	0,08	-1 194 -70,43
647500 PERS MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	7 682,00	0,39	3 492,50	0,16	4 190 119,99
649000 CREDIT IMPOT COMPETITIVITE	-47 468,00	-2,40	-37 555,00	-1,69	-9 913 -26,39
Dotations aux amortissements sur immobilisations	6 040,77	0,31	6 352,25	0,29	-312 -4,90
681120 DOT.AMORT.IMMO CORPO	6 040,77	0,31	6 352,25	0,29	-312 -4,90
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges	1,32	0,00	6,57	0,00	-5 -83,32
658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	1,32	0,00	6,57	0,00	-5 -83,32
Total des charges d'exploitation (II)	1 794 452,24	91,07	2 096 770,38	95,02	-302 318 -14,41
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	208 374,22	10,58	112 579,87	5,10	95 795 85,09
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances	29,54	0,00	29,10	0,00	0,00
762700 INTERET TOTAL	29,54	0,00	29,10	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)	29,54	0,00	29,10	0,00	0,00
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements					
Total des charges financières (VI)	29,54	0,00	29,10	0,00	0,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	29,54	0,00	29,10	0,00	0,00

COMpte DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	208 403,76	10,58	112 608,97	5,10
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			359,81	0,02
771800 CHARGES EXCEPTIONNELLES			359,81	-359
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 265,02	0,06	3 000,00	0,14
775200 CESSION ACTIF IMMOBILISE	1 265,02	0,06	3 000,00	0,14
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	1 265,02	0,06	3 359,81	0,15
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			18 893,89	0,86
671200 AMENDES	1 415,23	0,07	68,00	-17 478
671800 CHARGES EXCEPT.OPE DE GESTION	1 347,23	0,07	18 593,89	-92,50
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 396,00	0,17	300,00	3 396
675200 VALEUR CESSION IMMO	3 396,00	0,17		N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 811,23	0,24	18 893,89	0,86
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 546,21	-0,17	-15 534,08	-0,69
Participation des salariés (IX)			21 147,00	0,96
Impôts sur les bénéfices (X)	45 950,00	2,33	21 147,00	24 803
695000 IMPOT SOCIETE	45 950,00	2,33		117,29
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 004 121,02	101,72	2 212 739,16	100,28
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 845 213,47	93,65	2 136 811,27	96,84
RÉSULTAT NET	158 907,55	8,07	75 927,89	3,44
Dont Crédit-bail mobilier			Bénéfice	82 980
Dont Crédit-bail immobilier				109,29

101 SECURITE
Société à responsabilité limitée
au capital de 24 000,00 Euros
Siège social : 43 Bis AVENUE DE LENINE

92000 NANTERRE
R.C.S :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17/09/2018
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/03/2018

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2018** faisant ressortir un bénéfice de **158 907,55** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **103 277,05** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **262 184,60** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **262 184,60** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **247 884,60** Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de **14 300,00** Euros répartis de la manière suivante :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/03/2018	14 300		

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de **5,96** Euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2018** faisant ressortir un bénéfice de **158 907,55** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **103 277,05** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **262 184,60** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **262 184,60** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **247 884,60** Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de **14 300,00** Euros répartis de la manière suivante :

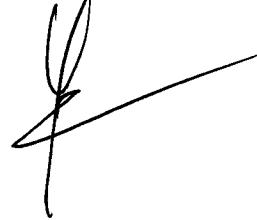
<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/03/2018	14 300		

Il convient de vous informer que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts pourront opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 21% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, soit un taux d'imposition global de 34.5%.

De plus, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 5,96 Euros.

Pour copie certifiée conforme
La gérance



101 SECURITE
S.A.R.L. au capital de 24 000,00 Euros
Siège social : 43 Bis AVENUE DE LENINE

92000 NANTERRE
R.C.S : 500 459 896

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/03/2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/03/2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **1 970 318,58** Euros contre **2 206 601,89** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **1 794 452,24** Euros pour l'exercice, contre **2 096 770,38** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **929 552,14** Euros au 31/03/2018 contre **1 107 056,28** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **24 707,76** Euros au 31/03/2018 contre **31 642,39** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **657 530,73** Euros au 31/03/2018 contre **758 780,94** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **176 619,52** Euros au 31/03/2018 et **192 931,95** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **6 040,77** Euros au 31/03/2018 contre **6 352,25** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **29,54** Euros, contre **29,10** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-3 546,21** Euros au 31/03/2018, contre **-15 534,08** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **158 907,55** Euros contre un bénéfice de **75 927,89** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2018 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **39 924,67** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **22 174,72** Euros, soit un montant net de **17 749,95** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **22 302,33** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **727 574,58** Euros, contre **719 356,62** Euros pour l'exercice précédent.
-

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **373 620,17** Euros, contre **273 884,62** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **376 040,14** Euros contre **477 782,24** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **2 002 826,46** Euros au 31/03/2018, contre **2 209 350,25** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **208 374,22** Euros, contre **112 579,87** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/03/2018** fait ressortir **un bénéfice de 158 907,55** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **103 277,05** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **262 184,60** Euros.
Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **247 884,60** Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de **14 300,00** Euros répartis de la manière suivante, sur les trois derniers exercices (art. 243 Bis du Code général des impôts) :

Dates de clôture	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.03.2018	14 300		

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ;

ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 5,96 Euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31.03.2017	59 175		

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

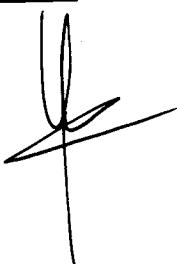
DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquièmes du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à NANTERRE
Le 31/08/2018

La gérance



101 SECURITE
S.A.R.L. au capital de 24 000,00 Euros
Siège social : 43 Bis AVENUE DE LENINE

92000 NANTERRE
R.C.S : 500 459 896

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 17/09/2018

Le 17/09/2018, à 11H00,

Monsieur JOSEPH MEZGUINI, détenant 1160 parts sociales,
Monsieur STEPHANE GROSS, détenant 1240 parts sociales,

associés de la société **101 SECURITE**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur STEPHANE GROSS, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2018 ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Quitus à la gérance
- Affectation du résultat
- Pouvoirs

Le Président donne lecture du rapport de gestion de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2018 lesquels font apparaître un bénéfice de 158 907,55 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/03/2018 faisant ressortir un bénéfice de 158 907,55 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 103 277,05 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 262 184,60 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 262 184,60 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 247 884,60 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 14 300,00 Euros répartis de la manière suivante :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/03/2018	14 300		

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 5,96 Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/03/2017	59 175		

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquième du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

